L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI, 19 NOVEMBRE 1892.

VAPEURS.

Mandeville, Madisonville et Covington.

LE STEAMER NEW CAMELIA

Commençant le 4 octobre 1892.

Quittera MILNEBURG à l'arrivée des trains en départ du chemin de fer Pontchartrain, à la tête de la rue de Champs Elysées, les

MARDIS, à l'arrivée du train de.....1 P. M.
JEUDIS, ...1 P. M.
SAMEDIS (Mandeville et Madisonville).1 P. M.

Revenant, quitteront Madisonville, les

LUNDIS.....5:45 A. M.
MERCREDIS, Old Landing.....7 A. M.
VENDREDIS .....7 A. M.

L'eau et le temps le permettront.

Excursions :

TOUS LES DIMANCHES par le train de 8 A.M.

Frêt reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.

W. G. COYLE & CIE, Agent.
Lee mat— No 47 rue Carondelet.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour la continent (cabines pourvues de ventilateurs et lumières électriques), partiront de la jetée No 12 de la rivière du Nord, au pied de Morton Street, tous les samedis.

LA BOURGOGNE, Lebosé, samedi, 19 nov.
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 26 novembre
LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 3 décembre

Prix du passage pour le Havre.

Vin compris dans toutes les classes.

Première cabine.....$80 et $100 et au dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe.....$60
Entrepont, $24 50, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.

Billets, aller et retour, à prix réduits.

EMMANUEL R. PREVOST.
Agent général du Sud,
45 rue Baronne
— On a —
A. MOULTON, J. BUISSON,
19 rue du Camp. Bourbon et Toulouse.

CROMWELL STEAMSHIP CO.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Steamers :

LOUISIANA.....Vendredi, 18 nov.
NEW ORLEANS.....Mardi, 22 nov.
NIAGARA .....Vendredi, 25 nov.

Partiront de leur quai à 8 a.m. au pied de la rue Toulouse

Assurance de Marine sur Cargaison au Quant pour Cent.

Taux et Connaissements Directs donnés pour tous les points de la Nouvelle-Angleterre et de l'Etranger.

Ces bateaux ont connexion à la Nouvelle Orléans avec le Texas and Pacific Railroad formant la CROMWELL PACIFIC THROUGH LINE entre New York, Boston, Philadelphie, Baltimore et les principaux points de l'Est et les principaux endroits du Texas, de la Louisiane, Nouveau Mexique, Colorado, Arizona et Californie, et avec d'autres lignes de chemins de fer et de bateaux-vapeur pour divers points en Louisiane, Alabama et Mississippi, et les rivières Rouge et Mississippi.

Les agréments pour passagers ne peuvent être surpassés.

Pour frêt ou passage s'adresser

ALFRED MOULTON & CO.
4 mai—1 an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Les trains arrivent et partent du dépôt à la tête de la rue Esplanade (Morgan Ferry Landing).

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
San Antonio Express.....8:15 a m	San Antonio Express.....7:05 a m
California Express.....5.00 p m	California Express.....10:55pm
daily.	arrive. daily

Chaque dortoir entre New Orleans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nouvelle-Orléans et le San Antonio and New Orleans Express. Pullman Buffet Sleepers entre la Nouvelle-Orléans, Monterey et la ville de Mexico sur le train partant à 8.15 A. M.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à destination tous les points du bureau ouin St-Charles et Canal ou à l'embarcadère du dépôt de Ferry.

J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
Jan 24—1an

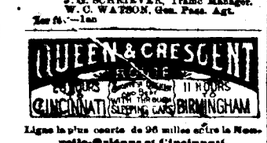

Ligne la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.

Temps pour Cincinnati 26 heures
Temps pour New York 42 heures

VESTIBULE	No 2 Limited.	No 6. Limited.
Part de la N.-Orléans	3:00 p m.	8:00 p m.
Arrive à Meridian	11:00 p.m.	2:00 a.m.
Arrive à Akron	2:37 a.m.	6:35 a m.
Arrive à Chattanooga	5:10 a.m.	10:55 a.m.
Arrive à Burgin	3:40 p.m.	2:30 a.m.
Arrive à Lexington	4:50 p.m.	4:30 a.m.
Arrive à Cincinnati	7:10 p.m.	7:20 a.m.

Le Queen and Crescent and West Tennessee est la seule ligne ayant des trains vestibules cousus de la Nouvelle Orléans à Washington, et chaque hôtel, pour New York.

La traversée entre New York et la Nouvelle-Orléans se fait plus rapidement que sur toute autre ligne qui existe entre ces deux villes.

D. G. EDWARDS, E. H. GARRATT,
Gen'l Pass. Agent, Div. Pass. Ticket Agent,
Cincinnati, O. New Orleans.
2 mars—

For information and free Handbook write to MUNN & CO., 361 BROADWAY, NEW YORK. Oldest bureau for securing patents in America. Every patent taken out by us is brought before the public by a notice given free of charge in the

Scientific American

Largest circulation of any scientific paper in the world. Splendidly illustrated. No intelligent man should be without it. Weekly, $3.00 a year; $1.50 six months. Address, MUNN & CO., 361 Broadway, New York.

BASILE BARES

FACTEUR DE PIANOS,

34 Rue Royale, Nlle-Orléans

—SEUL AGENT POUR LES—

PIANOS GAVEAU, DE PARIS

Supérieur à tout ce qui s'est fait jusqu'à ce jour, de construction nouvelle pour la sonorité prolongée, la cadre en fer fondu d'une seule pièce, système perfectionné, mécanique à lame à double répétition, commiers en fer, équilibrés par le maintien de l'accord. Ces pianos ont véritablement un velouté et une pureté de son remarquables.

Accords et réparations de pianos sur spécialité.

ASSURANCES.

The Southern Insurance Company of New Orleans.

(Compagnie d'assurances du Sud de la Nlle-Orléans.)

Neuvième Etat Annuel.

La Compagnie, conformément à ses chartes, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1891 :

Primes reçues :	
Sur risques d'incendie.....	$518,578 30
Sur risques de rivières.....	16,395 97
Sur risques de mer.....	8,243 65
	$543,207 92
A ajouter :	
Primes non reçues de 1890.....	123,321 10
Total des primes.....	$676,529 02
A déduire :	
Intérêt et profits et pertes.....	23,782 68
Revenu total.....	$652,231 70
A déduire : Pertes payées—	
Sur risques d'incendie.....	9227,296 26
Sur risques de rivières.....	9,644 92
Sur risques maritimes.....	9,647 24
Total pertes payées	$230,988 42
Primes remboursées et annulations.....	27,627 07
Commissions.....	21,545 00
Réassurances.....	47,136 79
Taxes et licences (y compris toutes les taxes arriérées).....	17,924 41
Dépenses, bureau locaux et agences, salaires, loyers et underwriters, Patrouille de Compagnies étrangères et Machines Rehmsch, loyer, impressions, frais postaux, chauffage, etc.....	48,844 27
Total des déboursés.....	$393,065 36
Surplus.....	$196,356 10
Déduisant—	
Réservé pour risques non expirés	$138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées.....	44,556 55
Profits et pertes.....	13,236 96
	$196,356 10

ACTIF

(A la valeur du marché.)

Comptant en main, à savoir :	
En banques.....	$101,434 26
A la trésorerie.....	5,615 10— $106,049 43
$100,000 bons consolidés de la Nlle-Orléans, émission Crescent)	
$100,000 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans, y compris les numéros tirés.....	192,000 00
$95,000 nouveaux bons des Etats-Unis, à pour cent.....	99,750 00
$95,000 bons de la Louisiane 4 pour cent.....	90,800 00
Prêts sur demande garantis par dépôts de titres (collatéraux).....	13,565 0
Une action du capital du Board of Trade.....	30 00
Une action du capital de La Bourse Rechange.....	125 00
25 actions de la N.O. Warehouse Co	625 00
Une action French Opera House Co.....	150 00
Un bon de la St Bernard Steam Engine Fire Co.....	50 00
Primes en cours de recouvrement.....	66,731 65
Meubles, accessoires, coffre-fort, etc.....	2,000 00
	$645,066 10

PASSIF.

Capital-actions.....	$200,000 00
Dividende non réclamé.....	2,325 00
Réservé pour primes non expirées	138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées.....	44,556 55
Balance (non compris le dividende de juillet 1891).....	830 96
	$645,066 10

L'état ci-dessus est une copie exacte et sur toute des livres de la Compagnie.

ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McKEEN, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi ce jour. Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1892.

M. T. DUGUES, notaire.
138 rue Gravier.

Nous, membres du Comité de finance de la Southern Insurance Company of New Orleans certifions par le présent, après un soigneux examen de l'actif de la compagnie, que l'exposé ci-dessus en représente parfaitement la situation.

(Signé) :
FRANK RODER.
THOS. J. WOODWARD,
JOS. SCHWARTZ.
F. G. ERNST.
J. H. MENGE.

A ces vérifier au Comité de Direction de cette Compagnie, tenue ce jour, il a été résolu de l'unanimité de payer aux actionnaires sur demande l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT.

SCOTT McKEEN, Secrétaire.
Nlle-Orléans, Lun. 19 janvier 1892.
20 janv—1m

Vingt-deuxième Etat Annuel

—DE—

L'Association d'Assurance

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT à ses chartes, l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1891 :

Primes reçues :	
Sur risques de feu.....	$235,636 55
Sur risques de marine.....	1,754 13
Sur risques de rivière.....	2,751 76
	$241,112 43
A ajouter, primes non reçues de 1890.....	54,930 00
Primes totales.....	$296,042 43
A ajouter, intérêts et profits et pertes.....	23,197 65
Revenu.....	$319,240 08
A déduire, pertes payées :	
Sur risques de feu.....	$167,150 22
Sur risques de marine.....	1,176 73
Sur risques de rivière.....	1,397 62
Total des pertes payées.....	$169,723 56
Remboursements et annulations.....	28,290 04
Commissions.....	25,270 86
Réassurances.....	23,754 00
Taxes et Licences.....	8,821 41
Dépenses du bureau et d'agences, des pensions légales, bureau des assurances, surveillance et sauvetage.....	50,645 59
Déboursés.....	$306,505 46
A déduire :	
Primes non reçues	98,974 00
Pertes ajustées et non ajustées.....	36,000 00
Pertes.....	134,974 00
	$171,531 46

ACTIF.

Argent en caisse.....	$ 52,353 21
$16,000 Bons des Etats-Unis 4 pour cent	11,000 00
$121,000 Bons Consolidés de la Nlle-Orléans.....	120,000 00
$99,500 Bons à Prime de la Nlle-Orléans.....	96,822 00
$26,000 Bons de l'Etat de la Louisiane, 4 pour cent.....	23,250 00
10 Actions Gouverneur les Ou.	1,150 00
Primes en voie de recouvrement.....	31,846 66
Prêts sur hypothèques.....	17,750 00
Billets à recevoir et billets à recevoir pour primes.....	4,973 25
Meubles et installations de bureau.....	2,500 00
	$360,250 22

PASSIF.

Capital.....	$200,000 00
Dividendes non réclamés.....	2,325 00
Réservé pour primes non expirées	138,565 59
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées.....	36,000 00
	$360,215 00

L'état ci-dessus est une copie exacte et sur toute des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.

GEO. LANAUX, Jr., Secrétaire. PIERRE LANAUX Président.

Assurements et signé devant moi, notaire public, ce 16 janvier 1892.

EDGAR GRIMA, Notaire.

ASSURANCES.

Vingt-cinquième Etat Annuel

—DE LA—

Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans, Lmd.

Incorporée 20 février 1866. Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMÉMENT à ce qu'exige sa charte, cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1891 :

Primes sur incendies.....	$219,883 66
Primes maritimes.....	1,778 92
Primes des rivières.....	3,352 33
Total des primes.....	$225,013 91
A ajouter : Primes non expirées de 1890.....	44,168 67
Total.....	$269,182 58
A ajouter : Intérêts, profits et pertes.....	26,804 56
Moins intérêts et dépenses généraux.....	12,541 71— 13,962 79
Fonds de surplus.....	21,400 00
Total.....	$305,526 19
Pertes payées :	
Sur risques de feu.....	$91,271 66
Sur risques maritimes.....	2,291 56
Sur risques de rivières.....	4,063 23
	$97,626 95
Remboursements.....	20,230 99
Primes rendues et commissions.....	27,891 19
Réassurances.....	55,288 18
Taxes d'Etat et de la Ville, Board of Underwriters, et commissions.....	13,409 27
	$214,546 58
Profits bruts.....	$90,979 61
Réservé pour primes non expirées.....	54,930 00
Dividende 5 0/0 de Janvier 1891.....	10,000 00
Dividende 5 0/0 de Janvier 1892.....	10,000 00
Balance de surplus, 1891.....	21,400 00—96,330 00

ACTIF

Billets pour primes.....	$1,327 15
Primes en voie de collection.....	32,715 73
Prêts sur hypothèques.....	6,375 00
Prêts sur hypothèques.....	6,427 00
Bons Ele-Nlle-Orléans, bons consolidés de ville et bons à prime.....	99,162 99
Bons de banques, d'assurances et autres.....	34,021 00
Bons hypothécaires, Worksting Ste Rosalie.....	5,000 00
Propriétés foncières.....	66,814 94
Meubles de bureau et accessoires.....	4,912 14
Argent comptant et en banque.....	33,396 93
	$289,393 66

PASSIF.

Capital-actions.....	$200,000 00
Fonds de surplus.....	21,400 00
Réserve pour primes non expirées.....	54,930 00
Réserve pour pertes ajustées et non réclamées.....	12,063 64
Réservé pour dividende 5 pour cent, 1er janvier 1892.....	10,000 00
	$298,393 66

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.

R. SUBRÉRIER, Président.
J. HAEMINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 15me jour de janvier 1892.

W. G. HART, Notaire.

Le Conseil des Directeurs a déclaré un second dividende semestriel de CINQ (5) POUR CENT, faisant dix pour cent par an sur le capital versé, payable pour l'année se terminant le 31 décembre 1891, payable sur demande.

DIRECTEURS.

R. SUBRÉRIER,	J. R. MEYER,
J. J. WEUKERLING,	A. G. RICKS,
J. HAEMINGER,	SIDN LINDELION
L. GRUNEWALD,	JOHN G. MOLL,
FRANK VATTER,	D. BERNHARDT,
J. R. MEHLIG,	M. VONDERHAYE,
J. J. LANGLES,	EMIL WEBER,
F. W. DILLMANN,	A. THIESEN,

17 janv—2d

THE FIREMEN'S INSURANCE COMPANY

OF NEW-ORLEANS.

(Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.)

Bureau : No 49 rue du Camp.

SEIZIÈME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CETTE Compagnie, conformément à l'Acte de ses chartes, publie l'état suivant de ses affaires durant l'année finissant le 31 décembre 1891.

Primes reçues pour risques d'incendie.....	$ 79,660 71
A ajouter : primes non reçues pour 1889.....	20,006 67
	$ 99,667 38
A déduire :	
Pertes payées moins recouvrements.....	$20,512 94
Remboursements.....	1,445 28
Primes remboursées.....	1,546 59
Commissions et courtage.....	3,206 02
Dépenses, gérants, agents, commissions et intérêts.....	15,665 24
	$ 52,376 71
Réservé pour pertes non ajustées.....	6,010 00
Réservé pour primes non expirées pour 1890.....	19,915 20
Dépenses : taxes d'Etat, frais sur le stock pour l'année.....	14,823 26
Au fonds de réserve.....	6,592 11
	$ 97,169 07
	$47,180 87

ACTIF

Billets d'actions pour capital.....	$ 1,821 18
Prêts sur dépôts de titres (collatéraux) et hypothèques.....	178,021 62
Billets à recevoir.....	1,326 45
Propriétés diverses.....	15,000 00
Argent en banque et comptant.....	41,285 71
Primes en voie de collection.....	42,273 15
Meubles de bureau et accessoires.....	5,181 86
	$285,456 01

PASSIF.

Capital-actions.....	$150,000 00
Réservé pour pertes non réclamées.....	6,010 00
Réservé pour primes non expirées 1890.....	19,915 20
Intérêts et dividendes, fonds de réserve.....	107,533 81
	$285,456 01

L'exposé ci-dessus est une copie vraie et correcte tirée des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nlle-Orléans.

R. E. BENNERS, Président.
J. W. MARKS, Président.

Fait et signé sous serment ce 21e jour de janvier 1892.

W. G. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 21 janvier, 1891.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été résolu de payer l'intérêt en numéraire de QUINZE POUR CENT sur demande.

R. E. MARKS, Président.
OTTO THOMAS, Vice-Président.
R. E. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

R. E. Bierbert,	A. H. Isaacson.
Peter Binion,	L. H. Marks,
F. Dupre,	A. M. Bernard,
R. Ellerbrane,	Joseph Sutter,
Jas. Everett,	J. H. Schermann,
E. Fagan,	Otto Thomas,
John Fitzpatrick,	George Zeimer.
C. Taylor (Sandie, 26janv—6 dlp	

Proclamation Annuelle de Quarantaine.

DEPARTEMENT EXECUTIF,
ETAT DE LA LOUISIANE.

ATTENDU, QUELLE 14me JOUR D'AVRIL 1892, le Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, a adopté des résolutions requérant le Gouverneur d'émettre sa proclamation de quarantaine pour cette année, à partir du PREMIER JOUR DE MAI 1892, à midi, en vertu des termes suivants :

Tous les navires arrivant aux différentes stations de la Quarantaine de l'Etat ainsi que leurs équipages, passagers et chargements, seront soumis à l'inspection des officiers de la quarantaine aux dites stations.

Tous navires avec leurs chargements, équipages, passagers et bagages arrivant à la STATION DE QUARANTAINE DU MISSISSIPI, et venant de ports américains interlopeurs ou des Antilles, seront soumis à une complète désinfection maritime, suivant les règlements suivants :

PREMIÈRE CLASSE.—Navires arrivant de ports non infectés.

SECONDE CLASSE.—Navires venant de ports suspects infectés.

TROISIÈME CLASSE.—Navires venant de ports que l'on sait infectés.

QUATRIÈME CLASSE.—Navires qui, de Québec jusqu'à Vicksburg, sont infectés ; c'est-à-dire navires qui ont à leur bord la fièvre jaune, choléra ou quelque autre maladie infectieuse ou contagieuse, au moment de leur arrivée, ou qui auraient eu maladies à leur bord pendant la traversée.

Les navires de la 1re classe seront soumis à la désinfection maritime nécessaire à la sûreté quarantaine du Mississipi, sans autre détention du navire et du personnel autre que celle nécessaire pour passer ces navires dans une parfaite condition sanitaire.

Les navires faisant le commerce des fruits tropicaux et venant de ports non infectés et dans les conditions sanitaires les plus satisfaisantes, seront après inspection, franchir la quarantaine sujets néanmoins aux mesures sanitaires auxquelles le Bureau de Santé jugera nécessaire de les soumettre.

Les navires de la seconde et de la troisième classe seront soumis aux mêmes mesures que de la première classe à la désinfection maritime avec détention de présomption de trois jours pleins, à partir de l'heure de leur arrivée à la station de quarantaine.

Les navires de la quatrième classe seront envoyés à la station quarantaine inférieure, pour y être soumis à la désinfection et y être détenus les navires et personnel, le nombre de jours que fixera le Bureau de Santé.

Tous les navires arrivant de ports infectés ou soupçonnés d'être infectés de choléra ou de peste réputés, ou qui plus tard pourraient être infectés, seront considérés de la même manière et à la détention que le Bureau de Santé indiquera.

Les navires venant des ports ci-dessus mentionnés, appartenant à la seconde, troisième ou quatrième classe, ainsi qu'il est indiqué ci-dessus, ne pourront pas entrer dans aucun des chemins de quarantaine de l'Atchafalaya, de Lake Borgne et Lac Charles, ou toute autre station quarantaine de l'Etat qui pourra être établie plus tard, sans avoir subi une période de détention de quarante jours ainsi qu'une complète désinfection.

Maintenant, en conséquence, conformément avec les vœux de cet Etat, faites et pourvoyez dans tout cas, et qu'il vous soit notifié, du Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, Mot, Francis T. Nicholls, Gouverneur de l'Etat de la susdite, ait pris et convenable d'imposer un procès-verbal de quarantaine, ordonnant que la quarantaine prendre effet le et à partir du 1er Mai 1892, à 12 heures du matin, entre les parties de la station